

## REUNION DU 18 MARS 2014

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : M.BARBE. L.NOLET.

C.FANTIN. B.DI BLAS. F.TURCIN. M.BONNET.

R.SEGAULT. T.CORBERON. D.LOROT.

O.SAVARY. C.DESPLAT. P.SODOYER.

JP.DURUP. X.RATTE.

Secrétaire de séance : R.XAVIER.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Il est présenté le compte administratif de l'exercice 2013 qui s'élève pour la section de fonctionnement à la somme de 569 110.82€ en dépenses et à la somme de 870 412.54€ en recettes, soit un excédent de 301 301,72€, et pour la section d'investissement à la somme de 532 875.77€ en dépenses et à la somme de 339 569.56€ en recettes, soit un résultat négatif de 193 306.21€. D'où un résultat général excédentaire de 107 995.51€.

G.ARNOUITS quitte la salle.

Maurice BARBE fait voter le compte administratif pour l'exercice 2013. Il est voté, à l'unanimité, des présents, soit 14 voix pour.

### BUDGET PRIMITIF 2014

Il est soumis le budget primitif établi par la commission des finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 813 022€, et, en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 1 310 284€.

G.ARNOUITS fait voter le budget primitif. Il est voté, à l'unanimité, soit 15 voix pour.

#### Taux des 4 taxes

Les taux des taxes restent inchangés, à savoir : Taxe d'habitation : 17.83% ; Foncier bâti : 15% ; Foncier non bâti : 25.59% ; Cotisation Foncière des Entreprises : 20.48%

## QUESTIONS DIVERSES

Groupe scolaire - l'esquisse proposée par l'architecte est présentée aux élus ainsi que l'estimation chiffrée.

Festivités du 14 juillet - le méchoui organisé par les sapeurs-pompiers aura lieu le dimanche 13 et les autres festivités, le lundi 14.

Ralentisseur, grande rue - afin de protéger l'accotement il est proposé de faire l'acquisition de glissières de sécurité à poser de chaque côté du ralentisseur, à étudier.

Gérard ARNOUITS remercie les élus de leur implication pour la collectivité pendant ces six années.